

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction générale de l'Aviation civile

Paris, le 15 DEC. 2016

Direction des services de la Navigation aérienne

Le sous-directeur planification et stratégie

Sous-Direction Planification et Stratégie

à

Pôle Relations Extérieures

Monsieur le Directeur d'Exploitation de l'aérodrome
d'Auxerre-Branches
(A l'attention de Monsieur Fabrice Rigaut)

Nos réf. : DSNA-SDPS N° 160380

Vos réf. :

Affaire suivie par : François Butault (FB 2316b)

francois.butault@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : +33 (0) 1 58 09 48 95 – Fax : +33 (0) 1 58 09 44 21

Objet : Evolution des moyens techniques de la messagerie du RSFTA.

Monsieur le Directeur,

La Direction des Services de la Navigation Aérienne (DSNA) est responsable de l'exploitation du Centre de Communications qui constitue le point d'accès français au Réseau du Service Fixe de Télécommunications Aéronautiques (RSFTA) défini et spécifié par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

Le terminal RSFTA que vous avez en votre possession est actuellement raccordé au réseau RSFTA via une ligne spécialisée de type TRANSFIX louée par la DSNA à l'opérateur de télécommunication Orange.

Cet opérateur a annoncé à la DSNA l'arrêt définitif du service de ces liaisons spécialisées TRANSFIX à partir du 01/01/17.

Pour faire face à cette fin de service et à l'obsolescence des terminaux RSFTA, la DSNA va procéder à la mise en place d'un nouveau service amélioré de messagerie aéronautique dénommé « CADAS ».

Outre l'accès à un service amélioré en fonctionnalités, cette évolution permettra une simplification d'usage puisque le service sera accessible via internet à partir d'ordinateurs PC banalisés (et non plus dédiés uniquement à ce service) avec un environnement Windows, via le téléchargement de l'application logicielle. Cette nouvelle architecture technique présentera enfin l'avantage de s'affranchir de la location de lignes de télécommunication spécialisées.

Suite au renforcement des exigences de sûreté nationales relatives à la sécurisation des systèmes informatiques, le déploiement de ce service CADAS via internet est conditionné par la mise en service d'une passerelle de sûreté entre le Centre d'Exploitation des Systèmes de la Navigation Aérienne de la DSNA et le réseau internet qui sera utilisé par les futurs utilisateurs externes de CADAS.

La mise en service de cette passerelle est prévue dans le courant du second trimestre 2017. Il se passera donc plusieurs semaines entre la date d'arrêt du service Transfix ne permettant plus d'utiliser le terminal RSFTA et la mise en service de CADAS.

Pendant cette période de transition que la DSNA s'efforcera d'être la plus courte possible, les échanges d'informations aéronautiques entre vos agents AFIS et les BRIA ou BNIA pourront s'effectuer par fax.

La DSNA fournira le service de messagerie RSFTA via CADAS 24h/24 et 7j/7 à titre gratuit, et prendra en charge le coût de la licence permettant le téléchargement du logiciel correspondant. Seuls, seront à la charge des utilisateurs, l'abonnement à internet, l'installation et l'entretien du terminal PC « standard » et d'une éventuelle imprimante de strips.

Vous serez informé prochainement de la période à laquelle vous pourrez avoir accès à ce nouveau service CADAS ainsi que des modalités et conditions d'accès (délivrance de certificat, charte, support de formation ...).

Enfin, la DSNA reste à votre disposition pour toute précision complémentaire que vous estimeriez utile en envoyant un courriel à l'adresse ci-dessous :

dsna-customer-bf@aviation-civile.gouv.fr

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-directeur Planification Stratégie



Philippe BARNOLA

Copies :

- UAF
- DP AIM
- DP CSSIP
- DTI
- DO/3
- CESNAC
- SNA/RP/CDG/LB (BRIA)
- SNA/SO (BNIA)